

## DECLARATION SNES-FSU - CTA 27 JANVIER 2020

Ce CTA se tient dans des circonstances exceptionnelles. La confiance est totalement rompue entre les enseignants et le gouvernement Macron-Philippe-Blanquer. Le projet de réforme des retraites est massivement rejeté par l'opinion et par les salariés au premier rang desquels les enseignants, grèves et manifestations durent depuis plusieurs semaines. Les promesses de Jean Michel Blanquer sur un niveau de revalorisation permettant de compenser les pertes n'arrivent pas à nous convaincre d'autant que le Conseil d'Etat vient de juger irrecevable l'inscription dans la loi de la vague promesse gouvernementale. Les 500 millions annoncés pour 2021 ne permettraient aucunement de compenser les pertes majeures de 300 à 900 euros mensuels sur les retraites des enseignants qui découleraient de la mise en place de la réforme par points. La redéfinition des missions et des statuts des enseignants envisagée est inacceptable et constitue une véritable provocation.

La politique éducative est elle aussi massivement rejetée car elle est porteuse d'inégalités entre les territoires et entre les jeunes et qu'elle organise le renoncement à la démocratisation du système éducatif et à l'élévation des qualifications. Le bilan que l'on peut faire de la mise en place de la réforme du lycée est à cet égard éclairant. Contrairement à ce que le ministre annonçait, la réalité de la réforme ce n'est pas plus de liberté et plus de choix pour les élèves mais c'est au contraire le constat de l'augmentation des déterminismes sociaux et de genre dans le choix des spécialités, c'est aussi le constat de la reconstitution des anciennes séries pour les « initiés » du système scolaire, c'est aussi le constat d'inégalités territoriales renforcées. Les services statistiques du ministère ont par ailleurs fourni des données qui confirment nos analyses. Le Ministre a toujours refusé d'entendre nos alertes répétées sur les programmes, programmes pléthoriques, très lourds, très hermétiques pour de nombreux élèves et impossibles à mettre en œuvre de façon satisfaisante dans les conditions imparties. Et il aura fallu attendre début janvier pour que quelques aménagements soient apportés à la marge ne réglant pas l'ensemble des difficultés auxquelles jeunes et enseignants sont confrontés. Le Ministre reste sourd à la demande intersyndicale à laquelle la FCPE s'est associée d'annulation de la première session des E3C et de report en épreuves terminales. Au-delà des problèmes de fond d'un bac renvoyé davantage au local, la situation matérielle est chaotique du fait des difficultés liées aux sujets, celles non réglées des conditions de passation des épreuves, des conditions de corrections. Aucune réponse n'est apportée à nos demandes de temps banalisé pour se concerter et pour corriger. Le stress est important pour les élèves et leur famille, la colère est forte chez les enseignants. Vous devez l'entendre.

Un autre signe de la crise profonde que traversent nos métiers est le constat de la poursuite de la baisse du nombre de candidats aux concours de recrutement de l'ordre de moins 10% d'inscrits pour la session 2020, cette baisse concerne aussi de nouvelles disciplines jusque là épargnées notamment les SVT et les SES. La crise touche tout à la fois au sens du métier, aux conditions d'exercice et à la faiblesse des rémunérations.

Et ce n'est pas le cadre budgétaire dans lequel la rentrée 2020 se prépare qui est de nature à améliorer la situation. Le ministre supprime 820 emplois dans les académies pour 22 500 élèves supplémentaires. Dans l'académie, on assiste à un nouveau retrait d'emplois dans le second degré, 4 emplois de moins après les 60 suppressions de l'an dernier, pour 150 élèves de plus cette année et 81 de plus l'an dernier.

Vous retirez ainsi 7 emplois des collèges et 8 des activités à responsabilité académique. La création de 3 emplois en SEGPA, accompagnant l'évolution des structures, ne permet pas de revenir sur les suppressions horaires de l'an dernier, que nous continuons à contester. Ainsi 12 emplois sont effectivement ponctionnés dans l'académie, au-delà des 4 annoncés

publiquement en CTM. L'académie est donc concernée par le retrait provisoire de moyens annoncé par le ministre, 350 emplois au niveau national, et ce à un niveau important.

Si les « retraits provisoires » sont à la mode dans la période, les dégâts eux sont bien durables : conditions d'encadrement dégradées, marges d'autonomies rognées en collège, possibilités de travailler en groupe diminuées partout.

Le SNES-FSU considère que le ministère, comme il s'y est engagé en CTM, doit financer les ajustements du mois de juin. Ainsi, les DGH transmises aux établissements ne doivent pas tenir compte de la création d'une réserve de moyens à la hauteur des années précédentes, sinon seront prononcées des suppressions de postes plus nombreuses dans les établissements au mois de mars. Enfin, le mode de financement du lycée Blanquer continue à poser des difficultés majeures, puisqu'il ne prend pas en compte le nombre d'options ou de spécialités implantées dans les lycées, ce qui contribue au creusement des inégalités entre lycées et élèves.